

Chronique de Félines

Le registre des délibérations de la « Vénérable Université » de St-Mayol au Puy mentionne qu'elle a comme possession le Prieuré de Félines au Nord de la place du bourg.

Il faut nous attarder quelque peu sur cette université dont les missions furent à travers les siècles pas toujours bien interprétées et, de ce fait, comprises. S Université n'est pas à comprendre au sens actuel du terme, la formation n'était pas le but premier.

Le document le plus ancien, conservé dans le fond de ladite Université date de 1201. Il fait mention de « Clerici aniciens ecclesie », le terme Universitas n'apparaît pas encore. C'est seulement vers 1213 que l'on voit ce terme dans un acte. Il ne faut pas se laisser abuser comme certains, qui y voient un lieu d'études supérieures.

L'Université qui doit son nom au célèbre Abbé de Cluny édifia ses bâtiments suite à la salle des Etats du Velay dont les -vieux mâchicoulis se profilent encore près de la Cathédrale du Puy. La tour à 4 pans encerclée de hautes murailles dont il subsiste la base, servait de cachot pour les prisonniers du Chapitre du Puy.

Ces locaux abritaient une communauté qui formait les clercs de la Cathédrale à la liturgie, assurait la lecture des heures, célébrait les messes pour les défunts.

Les bailes étaient chargés de gérer les finances destinées à l'entretien des lieux, payer les prêtres présents aux offices. Ces clercs de St-Mayol forment une micro société cléricale au sein de laquelle des clercs hiérarchisés occupent tour à tour des responsabilités : d'organisation, de gestion, de formation à la liturgie et études.

Le Maître, placé à la tête de l'Université, gouvernait. Le Baile, ainsi que le Baile-moindre, le secondaient. Le Chabiscole dispensait l'enseignement.

Un syndic et un trésorier complétaient le personnel dirigeant.

Chronique de Félines

L'enseignement nous le voyons n'était pas la mission première, bien qu'il eût fallu maîtriser le latin et savoir compter pour postuler et être admis. :

Cependant, l'université jouissait depuis le Moyen-Age, d'une grande réputation dans le royaume. Recevant de nombreux less, l'université se trouvait propriétaire de biens bâtis ou de terres et bois dont Félines faisait partie. :

Parmi les recherches pour cette étude, j'ai trouvé trace d'un célèbre procès opposant l'université à Jean Reynard, bourgeois du Puy, qui avait élevé dans sa maison de la rue des Portes une muraille trop haute qui obstruait les fenêtres de la bibliothèque de StMayol.

Le jugement rendu par Guillaume Roland, chanoine de St-Vozy, ordonna que ledit mur serait démoli et reconstruit à «une canne » de distance de la célèbre université. Les querelles de voisinage ne sont donc pas nouvelles !

LA FONDATION Le 9 mai 1715, Marguerite Poumarel et Benoîte Deydier de Félines achètent une maison à Vital-Durand, pour la somme de 80 livres, grâce au prêt de Guillaume Pralong, curé de ladite paroisse, auquel elles promettent sur les Saints Evangiles de rembourser cette somme dans le temps

Ces mêmes demoiselles bien pensantes, dites « sœurs » sans l'être au sens canonique, achètent à la même époque un chénevier arrosé par la Trioule à Pierre Sabres, payé 50 livres par le Curé Pralong, la recette du chanvre récolté en ce lieu revenant au curé Pralong.

Le 23 août 1715, Monseigneur Claude de La Roche Aymond, 88^e évêque du Puy, en poste de 1704 à 1720, permet l'établissement de la « Pieuse Union des filles dévotes de Félines » (à ne pas confondre avec l'institution des Béates qui s'installeront dans les villages et non dans les bourgs) sous condition qu'elles suivent la règle de la congrégation des Sœurs de St-Joseph fondée au Puy par un jésuite, le Père Médaille, soixante-cinq ans plus tôt en 1650.

Chronique de Félines

Pierre de St-André, baron de St-Just (aujourd'hui Bellevue la Montagne) donne aussi son accord car la baronnie de St-Just avait pouvoir juridictionnel sur le fief de Félines.

Le 1er février 1716, un contrat d'association est signé entre Marguerite Poumarel, fille de Pierre Poumarel de Félines et de Benoîte Bourdet, Marie et Jeanne Pourrat, filles de Jean et Vidalle Gignon de Chomelix. La date de fondation de la communauté de Félines est donc celle du contrat d'association et celle de l'achat de la maison 1715-1716.

Le premier essaim compte 3 religieuses à vœux temporaires installées dans une petite maison proche de l'église, la vicairie à ce jour disparue.

Le 30 juillet 1718, l'université St-Mayol du Puy, propriétaire du bâtiment actuel, vend en rente constituée une propriété avec pota
L'origine du couvent

ger à Monsieur le curé de Féli- Le nes pour permettre l'installation ES, des religieuses de St-Joseph. Ce même texte nous précise que Rose Fouilly, en religion Sœur Rosalie, est l'économe du couvent venue rejoindre les 3 premières Sœurs.

Leurs professions solennelles auront lieu dans l'église St-Barthélemy de Félines le 8 décembre 1720 en présence de l'évêque Monseigneur de la Roche Aymond, M. le Curé Pralong de Félines, ainsi que les curés de Chomelix et St-Just.

À compter de ce jour, elles porteront le voile noir de la congrégation et participeront à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, quelques bases de calcul et le travail au carreau. L'assistance aux malades et aux mourants s'instaure rapidement. Le catéchisme est assuré par Monsieur le curé, seul l'apprentissage des prières revient aux sœurs.

Chronique de Félines

En 1777, la chapelle est inaugurée, les locaux attenants subiront peu de modifications jus qu'au départ des sœurs à la révolution, ainsi qu'après leur retour. À droite en entrant il y avait le parloir, le réfectoire des élèves, la cuisine : faisait suite un petit réfectoire tout en longueur où les sœurs prenaient leurs repas sur une table recouverte de zinc. Au premier étage se trouvaient la salle de la communauté et la salle de classe, au deuxième étage, les chambres.

La plupart des vastes pièces étaient pourvues de cheminées. La maison possédait 3 puits dont un approvisionnait la fontaine du bourg. Les parents des élèves fournissaient le bois de chauffage venant en complément des possessions du couvent et de quoi améliorer l'ordinaire des repas.

LA RÉVOLUTION

Durant la tourmente révolutionnaire, la petite communauté de Félines ne sera pas épargnée. Les biens des sœurs seront vendus par le tribunal révolutionnaire de Brioude.

Un riche propriétaire, Antoine Sauvadet des Echandelis dans le Puy-de-Dôme, se porte acquéreur, sans exploiter les locaux ni les

terres attenantes. Le bâtiment, tout en ayant un propriétaire esta SC = RE Eee er see RS fs attenat =: e n-propriétaires. est effacée mais Son regard bleu derrière de petites lunettes en fil

l'abandon. Les religieuses, au nombre de 4, _se dispersent dans leurs familles, sauf 2 « réfractaires » : Marie Boyer sœur des Anges et Anne Jourde sœur du Sacré-Cœur. Elles demeurent dans la commune, cachées par une famille, les Fayet à Allemance, qui accueille aussi un prêtre réfractaire. Ce non jureur à la convention assurera les sacrements dans la clandestinité d'une grange.

Chronique de Félines

Le 13 mars 1794, elles sont dénoncées, emmenées sur un char à bœufs, emprisonnées à Craponne dans le couvent de leur congrégation qui, pour l'heure, a été transformé en prison ; sinistre salle d'attente avant la place du Martouret au Puy où l'on a installé la machine infernale. Dans cette lugubre attente, se préparant à mourir, elles retrouveront sœur Marie Ranchoux et sœur Rose Soulier, toutes deux natives de Félines, en poste à Craponne.

On ne sait pas par quel miracle ces 4 sœurs de St-Joseph échappèrent à la guillotine.

Le 2 août 1804, 10 ans plus tard, par acte notarié, les sœurs

: Marie Jourde et Marie Boyer rachètent leurs biens de Félines au

petit-fils d'Antoine Sauvadet, Jean-Baptiste, au lieudit Les Echandelys (Puy-de-Dôme). La vie du couvent félinois reprend. Beaucoup d'autres sœurs étrangères à la commune sont venues porter leur savoir-faire au fil des années, partageant avec les habitants les joies, mais aussi les tourments liés aux événements de la vie. Sœur Philippe, décédée en 1903, Sœur Léopoldine décédée en 1904, Sœur St-Louis décédée en 1913, Mère St Antonin supérieure décédée en 1918. Toutes reposent en terre félinoise. Lorsqu'elles n'ont plus fait l'école, pour reprendre une expression de chez

nous, elles ont assuré le catéchisme, l'assistance aux malades, le

mois de Marie, l'entretien de l'église, le chemin de croix durant le carême et lorsqu'un homme du bourg décédait. Après le départ des sœurs, Mme Rose Germanangue avait conservé cette coutume. Les autres hommes de la paroisse n'avaient pas droit à ce suffrage, pourquoi ? Peut-être seuls

quelque chose à se faire pardonner ! : LES DERNIÈRES SŒURS

Avant la fermeture du couvent en 1958, nous sommes encore quelques uns à nous souvenir des dernières : Sœur Véronique, sœur de Mme Didier-Faure, elle fut mutée à Monlet où elle y décéda, Sœur Euphrasie Boutrand née à Argentières, enseignait le catéchisme dans les années 30 et plus, elle est décédée à Rosières.

Chronique de Félines

Sœur Martine née Ravel d'Allemance, elle portait le costume des converses, coiffe blanche sans voile, vaquait aux travaux de la cuisine, auprès

Page 20 - L'EVEIL - Mercredi 19 août 2009

ceux du bourg avaient-ils

des bêtes que possédait la communauté. Elle savait lire et écrire, aidait parfois à l'enseignement. Ceux qui l'ont connue gardent d'elle le souvenir de sa gentillesse. Elle est décédée à 81 ans, en 1938 et repose dans la concession des sœurs de St-Joseph au cimetière de Félines.

Les converses étaient des religieuses d'origine modeste, elles entraient au couvent sans biens ni dote.

Sœur Théotiste née Poinas, quel nom ! Quelle personnalité ! Elle avait été dispensée du port de l'habit religieux vu son handicap, elle avait une jambe appareillée. Le dimanche, elle portait chapeau avec moult arabesques : ce n'est que dans sa retraite de Craponne qu'elle opta pour le béret basque, arpentant le marché du samedi, cherchant à rencontrer des félinos, s'inquiétant de la santé des uns, des soucis des autres et distribuant quelques images pieuses ou médailles aux enfants. Elle repose à Rosières dans le caveau de sa congrégation. +

Sœur Marie La Croix née Chapelle, native du Martinet, plus

de fer transperçait les cœurs. Petite de taille mais de démarche rapide, elle connaissait tout son monde, sa voix douce dans la conversation avait le son d'une prière. :

Sœur Rosa née Fayet, qui faisait partie de la congrégation de St-Joseph, que l'on pouvait voir quelquefois à la messe, n'a jamais été en poste à Félines ; elle s'y rendait pour visiter sa sœur Elodie Fayet qui habitait entre la famille Durand et Gaillet.

Sœur Joseph née Alice Rabin, native de Félines, avait été en

Chronique de Félines

. classe avec ma mère, sous l'autorité de Madame Olier, elle n'a vait jamais été en poste à Félines mais à Craponne. Sœurs Théotiste et Marie La Croix, les dernières à partir de

Félines, montaient souvent à Chamborne par le « chemin de

Félines » chez ma voisine Marie Perrin et là un mini couvige se constituait au rythme des litanies et des sempiternels « 6 bon Jésus miséricorde » ce chœur céleste était dissimulé par de magnifiques hortensias sur le rebord de la fenêtre, en attente de quelques reposoirs. Marie Perrin agitait ses fuseaux aussi bien qu'elle connaissait son latin. En dehors de la messe dominicale, c'est seulement à cefte occasion que mes oreilles d'enfant entendaient parler latin ! Une fois les dévotions terminées, c'était dans une autre langue que ce petit rassemblement s'exprimait mais je n'en comprenais pas davantage, seuls des éclats de rire m'amenaient à penser que le sérieux du recueillement était parti avec les prières.

Une odeur de café à la chicorée n'allait pas tarder à nous arriver par la fenêtre grande ouverte.

Je ne suis pas certain que seules quelques aunes de dentelles étaient réalisées ; peut-être bien suivaient des costumes pour l'hiver mais taillés sans méchanceté.

Plus les années passent, moins sont nombreux ceux qui se souviennent des dernières sœurs et de leur aide aux félinos.

Cet édifice implanté dans le bourg, chargé de souvenirs pour certains d'entre nous, fait aussi partie de nous-mêmes.

Colonie de vacances lyonnaise, sociétés diverses, vont se succéder jusqu'en 1976 où la commune décide d'acquérir le bâtiment à la congrégation de St-Joseph pour un usage social et culturel. Des appartements de différentes superficies furent créés, seul le culturel reste à venir.

Puisse ce retour sur le passé nous amener à réapprécier notre patrimoine local et souhaiter une attribution de la chapelle digne de son histoire.

Chronique de Félines

Georges PERRU-COUDERT

L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses recherches afin de les compléter.

* Références bibliographiques :

- L'Université des Clercs de St-Mayol : mémoire de maîtrise d'histoire médiévale Université Blaise Pascal Clermont-Fd II Julien Courtois :
- Le Velay tome IV Jacques Visconte
- Par delà toutes frontières - Institut St-Joseph
- Comme un grain de senevé - Institut St-Joseph
- Archives départementales
- Archives diocésaines Père Michel Cubizolles
- Archives de la Congrégation St-Joseph de Brioude - Sœur Louis-Marie Briat : ;
- Fraternité St-Joseph rue des Farges Le Puy-en-Velay
- Entretien oral auprès de Léonie Faure - Allemance - Félines